

Arrivée des Officiers et Sous-Officiers de Réserve. 27 Officiers
161 Sous-Officiers

Emploi du temps du Vendredi 2 Juin 1972.

Opérations à effectuer	Déroulement	Besoins en personnels et responsables
<u>Arrivée au poste de Police</u> à partir de 8h 00		Cie de semaine
Automobilistes	Ils sont dirigés par du personnel de la compagnie de semaine au parking situé entre les garages Coll et les bâtiments du CIEG puis amenés à la chaîne d'incorporation.	I sous-Officier responsable 3 H d R
Piètons	Ils sont dirigés par du personnel de la compagnie de semaine à la chaîne d'incorporation Organisation du parking à la charge de la II ^o Cie.	3 H d R
<u>Chaîne d'incorporation</u>		
Poste d'identification	Installé au rez-de-chaussée du Bt PC	Bureau Mob
Poste de prise en so ^{de}	Installé au rez-de-chaussée du Bt PC	Trésorier
<u>Visite médicale</u>	Infirmierie du Camp Visite de dépistage rapide.	Médecin-chef du 99 ^o R.I. et son personnel.
<u>Déplacement du Bt PC aux magasins de compagnies</u>	Les Officiers et sous-Officiers de réserve par groupe de 10 à 15 sont dirigés vers leurs bâtiments de Cie.	I sous-Officier et 4 H d R par compagnie.
<u>Chaîne d'habillement</u>	Officiers et sous-Officiers de réserve rejoignent leurs bâtiments de compagnie et perçoivent leurs paquetages.	I sous-Officier et 2 H d R par compagnie jumelle.
ou ayant des échanges à effectuer	Ceux n'ayant pas de paquetage personnalisé rejoignent le Bt 50 où une chaîne d'habillement sera en place	Officier Mob + S/Officier du matériel et ses personnels.
<u>Centre de passage</u>	Lorsque les Officiers et sous-Officiers de réserve ont reçu leur paquetage, ils seront dirigés vers le centre de passage par du personnel des compagnies d'active marraines. La C.C.S. prévoira 1 chambre pour les 27 Officiers dans le Bt 64 (sauf pour Cdt CH-ZIT, son adjoint et Cdts de Cie	I sous-Officier et 5 H d R par compagnie Organisation du centre de passage par la CCS

: qui seront logés au Bt 203) et 5
: bâtiments pour les sous-Officiers

: Bt 55 : E.M.T.
: Bt 57 : Reco 2
: Bt 58 : 4° Cie
: Bt 60 : 5° Cie
: Bt 62 : 6° Cie

Repas du 2 Juin midi

: Officiers et sous-Officiers : self
: service

: Officier d'ordinaire

A partir de 14h

: Salle de cinéma : bâtiment 14

Préparation des Ordres
du samedi 3 Juin.

: 14h à 15h: briefffing sur l'organisation
: de la chaîne d'incorporation
: d'habillement et de percep-
: -tion des matériels.

: Officier Mob +
: sous-Officier Mob

: 15h à 16h 30 : briefffing pour l'exercice
: des samedi et dimanche.

: D.I.

: 16h 30 à 18h : à la disposition du
: Cdt CHAZIT pour ordres à
: ses commandants de Cie
: et prise en charge des
: matériels mis en place
: (ARM, TRANS, AUTO)

: Cdt CHAZIT

: A/C 18h : perception optique à titre
: individuel dans l'ordre
: EMT, RECO, 4°, 5°, 6° CIE

A partir de 18h 30

DINER

: Officiers : mess de la Chapelle
: Sous-Officiers : mess des S/Officiers

Organisation de la chaîne d'habillement et de perception des matériels pour la matinée du samedi 3 Juin 1972.

1) Personnels d'active

Chaque compagnie d'active (CCS, 1^o, 2^o et 3^o) prévoira 1 sous-Officier et 3 H d R pour guider et conseiller les Officiers et sous-Officiers de réserve. La préparation des salles d'habillement est à la charge de ces personnels (pancartes en particulier) et devra être réalisée le 27 mai .

2) Personnels de Réserve

Chaque commandant de compagnie assisté de ses chefs de section, adjudants de Cie et sous-Officiers est responsable de sa chaîne d'habillement et de perception des matériels et armement.

3) Organisation

31) - Mise en place des matériels (armement, transmissions, piles)

Ce matériel sera mis en place le vendredi 2 juin après-midi dans chaque bâtiment de compagnie et sera gardé par du personnel de la compagnie d'active. Prévoir en particulier 2 H d R pour assurer la garde de nuit.

32) - Perception des jumelles et boussoles pour les cadres de réserve

Les commandants de Cie, adjoints, chefs de section et chefs de patrouille percevront le vendredi 2 juin en fin de journée au Bt 40 leur matériel à titre individuel. Les matériels seront reversés individuellement du Bt 40.

33) - Perception des véhicules

331) Les véhicules mobilisation seront mis en place sur la gare routière le vendredi 2 juin dans l'après-midi. Chaque compagnie d'active mettra à la disposition de l'adjudant HERNANDEZ : 1 sous-Officier et 5 conducteurs pour réaliser le dispositif suivants à partir du poste de police, arrière des véhicules contre hangars Coll :

E.N.T. - 4^o - 5^o - 6^o -

RECO 2 : en face des véhicules des compagnies

Jeeps des CDT. de Cie vers les garages de la CCS.

332) Dès le vendredi a/c de 16h 30, les véhicules et lots de bard seront pris en compte par les compagnies de réserve respectives.

333) Le samedi matin, les sous-Officiers mécaniciens des compagnies feront percevoir les véhicules par les conducteurs lorsque que ceux-ci auront perçus tout leur matériel (y compris l'armement).

34) - Mise en place des sacs de couchage et des couvertures de bivouac

- La CCS percevra au profit de l'EMT et de la 2° Cie Reco auprès de l'Officier du matériel du Corps des sacs de couchage qui seront entreposés dans les bâtiments 36 et 38.

Effectifs : E.M.T. : 62
RECO 2 : 131

- Les 1°, 2° et 3° compagnies mettront leurs couvertures de bivouac à la disposition des unités de réserve jumelles et entreposeront dans les magasins des 4°, 5° et 6° compagnies. Compte tenu du ^{les} nombre insuffisant de ces matériels attribués aux compagnies d'active, ces dernières percevront auprès de l'Officier du matériel du Corps un complément de couchage qui sera à stocker dans les bâtiments Mob des compagnies de réserve.

Effectifs : 4° Cie : 177
5° Cie : 179
6° Cie : 183

Arrivées des Hommes du Rang.

Emploi du temps du samedi 3 juin 1972.

Opérations à effectuer	Déroulement	Besoins en personnels et responsables.
<p><u>Arrivée au poste de police</u> à partir de 8h00</p> <p>Automobilistes</p> <p>Piètons</p>	<p>Ils sont dirigés par du personnel de la II° Cie renforcé par des H d R de la P.M. vers les parkings situés devant les hangars du CM 9 (derrière la II° Cie) puis ramenés au parloir du poste de Police.</p> <p>dirigés au parloir du poste de Police.</p>	<p>II° Cie</p> <p>I sous-Officier 3 H d R + P M</p>
<p><u>Accueil</u></p>	<p>Effectué au parloir du poste de police. La fiche d'incorporation est remise aux H d R qui sont dirigés selon leur unité d'appartenance soit vers le rez-de-chaussée du Bt PC soit vers le sous-sol</p>	<p>Bureau Mob</p>
<p><u>Chaîne d'incorporation</u></p> <p><i>avec 1° classe</i></p> <p>sous-sol : 5° et 6° Cie</p> <p>rez-de-chaussée : 1° et 2° Cie <i>avec chef.</i></p> <p>4° Cie <i>2° classe</i></p>	<p>2 postes d'identification (remise du livret médical) et de prise en solde installés au sous-sol et au rez-de-chaussée du Bâtiment PC.</p>	<p>Bureau Mob</p> <p>Trésorier</p>
<p><u>Visite médicale</u></p>	<p>2 postes de visite médicale en place l'un au sous-sol l'autre au rez-de-chaussée du Bt PC.</p>	<p>Médecin-chef renforcé de Médecins de réserve arrivant le 3 juin à 8h.</p>
<p><u>Déplacement du Bt PC aux magasins de Cie</u></p>	<p>Les H d R, à la sortie du Bt PC sont regroupés par unité et conduits, encadrés par les cadres de réserve, vers les Bâtiments de Cie.</p>	<p>Cdt CHAZIT et l'ensemble de ses cadres.</p>
<p><u>Chaîne d'habillement</u></p>	<p>Les Hd R de réserve rejoignent leur Bt, de Cie et perçoivent leur paquetage.</p> <p>Ceux n'ayant pas de paquetage personnalisé ou ayant des <u>échanges</u> à effectuer sont dirigés <u>sur le Bt 50</u> où une chaîne d'habillement sera en place.</p>	<p>Cdt des Cies de réserve + I S/Officier et 3 H d R des Cies d'active jumelles.</p> <p>Officier Mob</p>
		<p align="center">.../...</p>

Centre de passage

Après la perception des paquetages, les H d R sont dirigés vers le centre de passage pour y déposer leur matériel. La répartition des Bts est la suivante :

E M T : Bt 55
Reco2 : Bt 57
4° Cie: Bt 58
5° Cie: Bt 60
6° Cie: Bt 62

Cdt de la Cie de réserve

Perception des matériels

Lorsque l'ensemble des personnels est habillé, les Cdts de Cie distribuent le matériel à savoir :

armement, munitions : Bt de Cie
transmissions : Bt de Cie

Cdt de Cie de réserve

Officier adj. au Cdt Cie

S/O chef de poste Trans

Les S/officiers mécaniciens emmènent leurs conducteurs sur la gare routière pour percevoir les véhicules

S/Officier mécanicien de réserve.

Les sacs de couchage US et F ainsi que les couvertures de bivouac en place dans les magasins de Cie seront distribuées par les S/Officiers comptables matières

S/Officiers comptables matières

Les S/Officiers d'ordinaire se rendent auprès de l'Officier d'ordinaire pour percevoir les rations de combat (1 boîte par homme) Ils remettent à cet Officier un état numérique des personnels de leur Cie.

S/Officiers d'ordinaire

LA PERCEPTION DE L'ENSEMBLE DES MATERIELS DEVRA ETRE TERMINEE POUR 12H.

Repas du 3 juin midi

Officiers : mess de la Chapelle
Sous-Officiers : mess des S/Officiers
Hommes du Rang : self service

A partir de 13h 30

Le 99° R.I. Intégré, sous les ordres du Chef de Bataillon CHAZIT est prêt à faire mouvement.

Viola. : chans hebdomad. \leq 50^{pts}
Pardilliers : Bal. 62. Logement.
Bulher. : ~~A.D.~~
Ruellemann. : ~~gros infirmiers~~ → magasin ^{pts}
Cambrai : S/O Merc. / S/O Conf. P/O Ord.

Fiche de tâche de l'Officier adjoint du Commandant de Compagnie de réserve.

Vous êtes responsable de la distribution et de la réintégration de l'armement et accessoires ainsi que de la perception des munitions. Le Sous-Officier d'active chargé de l'armement Mobilisation est l'adjudant BROT.

- 1) Perception des armes: la distribution se fera dans les Bts de Cie à l'aide du contrôle modèle 22 qui donne le nom des personnels, son emploi et son arme d'affectation.
 Les rateliers d'armes portent des bandes de papier sur lesquelles sont portés les noms des personnels et le numéro de son arme d'affectation.
 Les PM et les PA seront perçus avec 1 chargeur. Les équipements à l'exception du ceinturon de cuir, seront pas distribués. * BTB et CTB.
- 2) Perception des munitions: les munitions de tir à blanc seront à percevoir à la soute à munitions, bâtiment I22 à coté du stand de tir PM, PA.
- 3) Réintégration de l'armement: dès le retour de la manoeuvre, l'armement sera nettoyé et réintégré sec dans les Bâtiments de Cie. Toute perte ou détérioration fera l'objet immédiat d'un CR ou d'un C5 (carnet mis en place dans chaque compagnie par les soins des services Techniques)
- 4) Réintégration des munitions: au bâtiment I22.

LA REINTEGRATION DE L'ARMEMENT ET DES MUNITIONS SE FERA EN PRIORITE A PARTIR DE 15H.

Voir | Armement collectif
Brelays
BTB et CTB.

Fiche de tâche du Sous-Officier comptable matière.

Vous êtes responsable de la distribution et de la réintégration des sacs de couchage et des couvertures de bivouac ainsi que de la réintégration des matériels contenus dans les sacs à dos des H d R.

1) Perception des sacs de couchage et des couvertures.

Ils seront perçus dans les magasins de compagnie et distribués aux personnels de l'unité.

2) Réintégration.

Elle se fera avant la réintégration des sacs à dos et des paquetages. Toute perte ou détérioration fera l'objet d'un C5 ou d'un compte rendu (modalités de ce compte rendu seront précisées le 2 juin après-midi).

Fiche de tâche du Sous-Officier d'ordinaire.

Vous êtes responsable de la perception des rations de combat.
L'Officier d'ordinaire du 99° R.I. est le Capitaine R E Y , son adjoint est l'adjudant ANDRE.

Perception : elle se fera au self service du camp le samedi 3 juin. Vous percevrez les rations (1 par homme) avant midi.
Lors de la perception, vous vous présenterez muni d'un état numérique des personnels de votre compagnie.

Officiers :

Sous-Officiers :

Hommes du Rang :

Signé de votre Cdt d'unité (modèle ci-dessous)

MODELE D'ETAT NUMERIQUE

Bon de perception de rations individuelles

.....° Compagnie

Effectifs rationnaires :	Officiers :
	Sous-Officiers :
	Hommes du Rang :

Le S/Officier d'ordinaire
de la° Compagnie

certifié exact
le Commandant de Compagnie

Réintégration
Nake.

Départ du 99° R.I. Intégré.

Emploi du temps de la journée du 4 juin 1972.

Opérations à effectuer	Déroulement	Responsables
Dès le retour de la manœuvre (dans l'après-midi)		
1) Réintégration de l'armement, des accessoires et des ceinturons.	nettoyage sommaire de l'armement armes réintégrées sèches dans les magasins de Cie dans l'ordre des contrôles modèle 22	Adjoint Cdt de Cie de réserve (voir fiche annexe 4)
2) Réintégration des munitions	au bâtiment I22	adjoint Cdt de Cie (annexe 4)
3) Réintégration des moyens trans	nettoyage sommaire des postes débarrassés de leur pile dans les magasins de Cie. Vérification approfondie des unités collectives	S/Officier chef de poste trans (annexe 5)
4) Réintégration des couchages	dans les bâtiments de Cie	S/Officier comptable matière
5) Réintégration des véhicules	après nettoyage sommaire, réintégration dans les garages de compagnie	S/Officier mécanicien
6) Réintégration des paquetages personnalisés	<p>les personnels commencent par réintégrer les matériels des sacs à dos puis remettent leur paquetage personnalisé sur les ceintres</p> <p>Cette opération se fera par paquet n'excédant pas 10 Hommes. Les ceintres et chaussures seront remis simplement à leur place d'origine. En opérant de cette façon, vous faciliterez le travail du personnel Mob à votre départ. Les Officiers et S/Officiers de réserve réintègrent leur matériel les derniers.</p>	Cdt de Cie de réserve

7) Paiement de la solde
et remboursement des
repas

Cette opération se fera au Bt PC :
lorsque toutes les opérations
matériels et équipements auront
été terminées. Chaque réserviste
présentera sa fiche d'incorporation.
Le paiement de la solde et le
remboursement des repas se fera
pour : *casse et 2° él.:*
~~5^o Cie et 4^o Cie~~ au rez-
de-chaussée du Bt PC
~~5^o Cie et 6^o Cie~~ au sous-sol
du Bt PC : *casse et 2° él.*

Trésorier et Directeur du
Mess

8) Départ des réservistes

à l'issue du paiement de la solde.

FEUILLE DE NOTES

Modèle 322/06 A

....° REGION

N O M : _____
 Prénoms : _____
 Né le : _____
 Grade : _____
 Date de prise de rang : _____

Affectation pour administration _____
 Arme ou service _____
 Cadre _____
 Subdivision d'arme ou de cadre ou spécialité(I) _____

Feuille établie pour(2): Libération du Contingent -- Rappel sous les drapeaux - Convocation verticale - Stage ou période d'avancement - Stage ou période d'instruction -

Emploi tenu du _____ au _____ (3)

Rendement dans l'emploi _____ (4)

Autre emploi susceptible d'être tenu _____ (3)

Aptitude à cet emploi : _____ (4)

- Est-il apte à commander une unité? _____ laquelle?
- Est-il apte à des fonctions techniques particulières? _____
- Est-il apte à des fonctions administratives? _____
- Est-il apte à des fonctions d'Etat-Major? _____
- Est-il apte à un emploi sédentaire? _____
- Contre-indication d'emploi : _____
- Désirez-vous le retrouver sous vos ordres en cas de guerre? _____
- Est-il apte à faire campagne? _____
- Est-il apte au grade supérieur? _____

Date du certificat d'aptitude: _____
 Quand? _____

Impressions d'ensemble : _____

(5)

(1) F.T.A.S.E.M.C.F., transport, chiffre, géographe, interprétation photo...
 (2) Entourer d'un cercle la mention correspondante.
 (3) Numéro de code de l'emploi et de la spécialité dans le TTA I28.
 (4) Porter dans cette case le chiffre correspondant au barème suivant : Insuffisant : I
 AB : 2 , B : 3 , TB : 4 , élite : 5.
 (5) Date, désignation de l'autorité ayant établi la feuille de notes, et signature.

DESTINATAIRES

DIFFUSIONS INTERIEUR 99° R.I.

DIFFUSIONS OFFICIERES ET SOUS-OFFICIERES DE RESERVES

x - Commandant CHAZIT André Villa Le HOC 69 LIMONEST
x - Capitaine ROUX-MAYOUD Maurice 182 Cours LAFAYETTE 69 LYON 3°
x - Adjudant-Chef CASATI Robert 6 CHEMIN CHALLIN 69 ECULLY
- Capitaine BORDES François 108 rue des Massues 69 LYON 5°
x - Lieutenant MUDLER André 42 rue St MAXIMIN 69 LYON 3°
x - Adjudant BOISTEAU Jean 5 rue de FRANCFORT 69 RILLIEUX
x - Capitaine ARLIN Phillipe Chalet 54 Avenue de le DUCHERE 69 LYON 9°
x - Capitaine JAUBERT Daniel 141 Avenue Jean MERMOZ 69 LYON 8°
- Adjudant BRET-MOREL Marcel 91 Cours VILLON 69 LYON 6°
- Capitaine ZEKIAN Jacques 14 rue des Capucins 69 LYON 1°
x - Capitaine CHARRERYON Gérard "LA ROSSAIE " 324 Route d'HEYRIEUX 69 LYON 8°
x - Adjudant-Chef TROUILLE Robert rue du PEROU 69 GENAY
x - Capitaine GINDRE Robert 3 rue DANFON 69 LYON 4°
x - Lieutenant MARIN Jean-Louis 17 rue Jacquard 69 LYON 4°
- Adjudant-Chef DEVESTEL Agenor 17 rue des Arbelles 01 BOURG EN BRESSE
x - Adjudant-Chef FRELIN Louis 2 impasse Parmentier 69 MEYZIEU